

NOM.....Prénom.....
 classe groupe

EVALUATION N° 1 IDD

/20

Exercice 1 : relie les panneaux aux explications



/4 points

Zone de circulation «apaisée»



Attention passage protégé



Attention sortie d'école

Passage réservé aux piétons



Piéton attendre

Piétons prioritaires

Interdit aux piétons

ce panneau n'existe pas



Que signifie le sigle ASSR ? **Attestation Scolaire de Sécurité Routière**

Exercice 2 : identifie le document

/2 points

Quelle est l'origine du document ?

C'est un texte officiel du préfet de Moselle (responsable de la sécurité) daté du 10 mai 2001.

Qu'est-ce qu'un arrêté ?

C'est un texte qui a valeur de règle et qui est décidé par une autorité administrative.

Article 7.- Circulation des piétons – Accès aux quais et salles d'attente
 Les piétons sont tenus de circuler sur les trottoirs et passages piétons marqués au sol à la peinture blanche.
 L'accès aux quais et aux salles d'attente se fait par les passages prévus à cet effet.
ARRETE PREFECTORAL du 10 mai 2001 sur la circulation, l'arrêt ou le stationnement des véhicules et des piétons dans les cours de la gare de THIONVILLE

Exercice 3 : les catégories d'usagers de la route

/4 points

Ces personnages ont-ils le droit de rouler sur le trottoir ?

Oui, car ils sont considérés comme des piétons

Qui peut se déplacer sur des roues et être considéré comme piéton ?

- 1 - **Les cyclistes de moins de 8 ans**
- 2 - **Les poussettes et les fauteuils roulants**
- 3 - **Les skates, roller et patins à roulettes.**



Exercice 4 : le cyclomoteur

Au dos de la feuille, trace 21 lignes numérotées de 1 à 21 à partir du haut de la page et indique les équipements du scooter.

Souligne en rouge les équipements obligatoires.

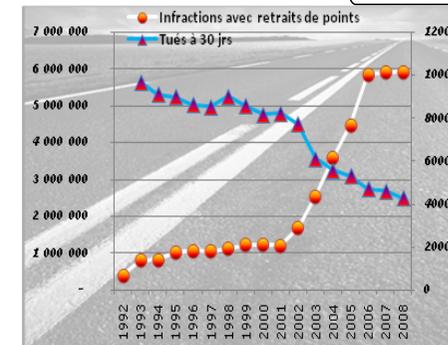
/6 points



- 1 **Vignette d'assurance**
- 2 **Plaque du constructeur**
- 3 **Rétroviseur gauche**
- 4 **Rétroviseur droit**
- 5 **Avertisseur sonore**
- 6 **Feu de croisement**
- 7 **Feu de position arrière**
- 8 **Feu de stop (rouge)**
- 9 **Dispositif réfléchissant latéral et arrière**
- 10 **Feu clignotant**
- 11 **Dispositif de freinage arrière**
- 12 **Dispositif de freinage avant**
- 13 **Compteur kilométrique**
- 14 **Indicateur de vitesse**
- 15 **Antivol**
- 16 **Top case (coffre)**
- 17 **Plaque d'immatriculation**
- 18 **Certificat d'immatriculation («carte grise»)**
- 19 **Casque**
- 20 **Blouson**
- 21 **Gants**

Exercice 5 : étude de document

/6 points



Calcule le nombre de victimes de la route en 2011:

3963+81252= 85 214 victimes

Quelle catégorie de véhicules est la plus dangereuse pour les 15 à 17 ans :

Ce sont les cyclomoteurs

Quelles mesures peuvent faire baisser la mortalité routière ?

Les contrôles qui relèvent les infractions, les retraits de points sur le permis de conduire, la prévention et l'amélioration des routes.

Comment évoluent les infractions entre 1998 et 2008 ?

Les infractions augmentent : il y a plus de contrôles

Comment évolue le nombre de tués entre 1998 et 2008 ?

Le nombre de tués baisse fortement : les véhicules roulent moins vite car ils sont souvent contrôlés

DERNIERS CHIFFRES : 2011
 Selon les chiffres de la sécurité routière, 3 963 personnes ont été tuées sur les routes en 2011, contre 3992 en 2010.
 L'année 2011 marque donc un nouvel arrêt dans la lutte contre l'insécurité routière, avec une baisse de seulement 0,7% de la mortalité.
 La baisse du nombre de blessés est un peu plus marquée : - 3,8% soit 81 251 blessés dont 29 679 hospitalisés.
 Nombre de personnes tuées entre 15 et 17 ans : 144
 Dont :
 Piétons : 14
 Cyclistes : 11
 Cyclomoteuristes : 62
 Motocyclistes : 13
 Automobilistes : 39
 Usagers de camionnettes : 2
 Usagers de poids lourds : 0
 Usagers de transports en commun : 0
 Autres usagers : 3